

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du Mardi 23 avril 2013**  
**à 14 H 30 à La Roche Bernard**

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 23 avril 2013 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.



**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan,  
*ayant donné pouvoir à Monsieur Alain GUIHARD.*

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :**

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.
- Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine.
- Monsieur Daniel MARCOVITCH, Président de l'Association Française des EPTB.
- Madame Claire FORITE, Chargée de Mission - Association Française des EPTB.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du 23 AVRIL 2013  
à 14 H 30 à La Roche Bernard

REÇU EN PREFECTURE  
NANTES, LE

02 MAI 2013

**4- Budget annexe eau potable – Décision modificative**

La décision modificative n°1 du budget annexe « eau potable » pour l'exercice 2013 est proposée au Conseil d'Administration pour les montants suivants :

Section d'Investissement :

**RECETTES**

1641	Emprunt en Euros	-4 790 000
1644-1	Emprunt auprès des établissements de crédit	+ 4 800 000
1644-9	Opérations de tirage sur ligne de trésorerie	+ 4 800 000

**DEPENSES**

1644-9	Opérations de remboursement sur ligne de trésorerie	+ 4 800 000
2315	Matériel et outillage	+ 10 000

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Adopte cette décision modificative n° 1 du budget annexe « Eau Potable » pour l'exercice 2013.

Pour extrait conforme

Le Président



Jean-François GUERIN